



# aflld

agence française de lutte contre le dopage

## **LE RÔLE DE L'AGENCE FRANÇAISE DE LUTTE CONTRE LE DOPAGE (AFLD)**

L'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD), autorité publique indépendante, définit et met en œuvre les actions de lutte contre le dopage sur le plan national. L'action de l'AFLD a pour but de garantir à la fois l'équité des compétitions et la santé des sportifs.

Elle élabore la politique de contrôles antidopage, réalise des prélèvements, procède à l'analyse d'échantillons, délivre les AUT nationales (Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques), régule les procédures disciplinaires, et assure un rôle de conseil auprès de l'Etat et des fédérations sportives.

Pour en savoir plus sur l'Agence, ses missions et son organisation, ou pour obtenir de plus amples informations sur le dopage (notamment pour savoir si un médicament contient une substance interdite), consultez le site de l'AFLD : <https://www.aflld.fr/>

## **QUI EST CONCERNE PAR LA LUTTE ANTIDOPAGE ?**

Tout sportif, licencié ou non, amateur ou professionnel, quelle que soit la discipline qu'il pratique, est soumis à la réglementation antidopage et peut faire l'objet d'un contrôle, dès lors qu'il participe à des compétitions ou à des entraînements préparant à celles-ci.

Chaque sportif est responsable de la prise des substances détectées dans ses échantillons d'urine ou de sang. Une violation des règles peut être constatée même si le sportif n'a pas agi intentionnellement.

## **SIGNALER UN FAIT DE DOPAGE**

L'investigation et le partage d'informations constituent des dimensions essentielles de l'action de l'Agence. A l'instar de nombreuses autres organisations nationales antidopage, l'AFLD peut recueillir tout élément que vous souhaiteriez lui confier sur des faits de dopage.

A ce titre, vous pouvez signaler un fait de dopage, de manière confidentielle et anonyme, sur le site internet de l'AFLD à l'adresse <https://www.aflld.fr/signaler-un-fait-de-dopage/>

**SIGNALER**